

Délibérations du 27 janvier 2023

La Commission Formation et Vie Universitaire s'est tenue en présentiel.

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, en sa séance du **vendredi 27 janvier 2023 à 9h30**, en salle du Conseil, bâtiment 1, RDC, IUT Lumière, Campus PDA

Sous la présidence de Marie-Karine LHOMMÉ, Vice-Présidente formation, orientation et insertion professionnelle.

Vu le code de l'éducation, article L712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université Lumière Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration le 27 avril 2018 ; modifiés en séance du 20 septembre 2019 et du 10 décembre 2021

Prend les délibérations suivantes :

Membres : 37 en exercice

Quorum : 19

Présent.es et représenté.es en début de séance : 33

Étaient présent.es :

Collège A : Marie DESPRES-LONNET, Martine SEVILLE, Valérie HAAS, Isabelle BOEHM, Françoise ORAZI

Collège B : Hervé GOLDFARB, Alexandre QUIQUEREZ, Marie-Karine LHOMME, Tanguy LEROY, Erica DUMONT, Pascale COLLIOT

Collège BIATSS : Olivier DAMOUR, Stéphane RICHARD, Flora PULCE, Hervé BRUNI

Personnalités extérieures : /

Usagers/ères : Antoine PAQUETTE, Antoine TRUPIANO-REMILLE, Nathan PERRAMOND, Emilia GRUN, Maéva COTTE, Théotime ARNOULD, Alice PICCINALI, Lucile COUZI, Sam TROUILLOUD, Sarah REPPi

Représenté.es : Jean-Yves AUTHIER, Émilie VAYRE, Samuel BAUDRY, Eve ROTHBERG, Rubens FROMENT, Réhane LOTHON, Raouf MOUZAIA, Maelle MONGBO

Invité.es : Laetitia BARTOLI, Sylvie DADOMO, Aude PETIGNIER, Philippe POLOME, Sébastien VALIN, Adrien BASCOULERGUE, Reza HADJIKHANI

Invité.es permanent.es : Cathy LOBRY, Stéphanie PATFOORT, Marielle PIERRON, Andréa CHAMBLAS, Stéphane CHARIGNON

INFORMATIONS ET ECHANGES

1. Actualités de l'établissement

Levée de l'obligation d'assiduité le 31 janvier

En raison de la mobilisation interprofessionnelle prévue le 31 janvier, il a été décidé, en lien avec les directrices et directeurs de composantes, de lever l'obligation d'assiduité pour les étudiant.es sur l'ensemble de la journée. Ceci afin de ne pas pénaliser des étudiant.es qui ne seraient pas présent.es lors des enseignements et évaluations de ce jour-là. Il était d'ailleurs recommandé de ne pas organiser d'évaluation lors de cette journée, afin d'éviter des situations de rupture d'égalité. La présidence rappelle toutefois aux élu.es qu'il ne s'agit pas d'une banalisation des cours : des enseignements peuvent avoir lieu durant la journée du 31 janvier.

Salon de l'étudiant

Le salon de l'Étudiant a réuni l'ensemble des formations du supérieur à Eurexpo sur 3 jours début janvier. Les étudiant.es pouvaient venir avec leur famille pour se renseigner sur leur orientation. On note une fréquentation très importante cette année, après 2 années marquées par la crise sanitaire.

Journées de l'enseignement supérieur

Les Journées de l'enseignement supérieur se sont déroulées les mercredi 25 janvier et jeudi 26 janvier. Lors de cet évènement, les lycéen.nes et étudiant.es se déplaçaient sur les campus qui les intéressaient (près de 8500 personnes présent.es). Les services dressent actuellement un 1^{er} bilan sur l'organisation de cette année, en prenant en compte les retours d'enseignant.es. Une discussion sera ensuite organisée pour améliorer ce dispositif.

IP Web

C'est la 1^{ère} fois que cette solution était testée à grande échelle, avec tous les niveaux en même temps (L1, L2, L3). Après un premier semestre satisfaisant (deux vagues), l'utilisation de l'application en janvier a été marquée par un très fort ralentissement, dû à une limite atteinte en nombre de connexion sur cet outil national (AMUE). Les composantes dressent le constat d'un dysfonctionnement majeur, les étudiant.es n'ayant pas pu s'inscrire pendant toute une journée.

La présidence note les retours des composantes. Des solutions sont à trouver, par exemple en scindant l'IP en plusieurs vagues, afin que cela se passe dans des circonstances plus satisfaisantes l'année prochaine. Dans les mois à venir, des groupes de travail vont se mettre en place pour voir les pistes à explorer et solutions à apporter.

2. Bilan COSIE

Présentation par Sylvie Dadomo – Directrice adjointe du COSIE

Le SCUIO-IP a délaissé cet acronyme pour devenir le COSIE, Centre d'orientation, des stages et de l'insertion des étudiant.es. Il a pour missions fondamentales l'accueil, l'information, l'orientation et l'insertion professionnelle des étudiant.es en amont de leur entrée à l'université, puis tout au long de leur cursus universitaire.

L'année 2021-2022 fut une année marquée par un changement de statut du service pour devenir un service central, réparti en 4 pôles :

- un pôle « Coordination des études » et un pôle « Orientation et réussite », qui ont le périmètre dédié à l'orientation et la réussite permettant aux étudiant.es un choix éclairé de formation ;
- un pôle « Stage et insertion » spécialisé dans l'accompagnement des étudiant.es pour l'ensemble des situations professionnalisantes (méthodologie de recherche de stage, césure...);
- un pôle missions transversales : missions liées à l'organisation des services, vient en appui sur les ressources documentaires, le budget, la gestion administrative.

4 publics cibles :

- Lycéen.nes : présenter et valoriser l'offre de formation, faciliter la transition entre lycée et université, présenter les services ressources de l'université
- Étudiant.es : missions d'orientation, de réorientation et d'accompagnement personnel (choix de formation, recherche d'un stage de qualité)
- Composantes : se positionner comme un service de ressource et d'expertise pour les équipes pédagogiques
- Monde socio-économique : diffusion d'offres de stage, rencontres favorisées entre professionnel.les et étudiant.es.

Bilan chiffré des missions du COSIE en 2021-2022 :

- 10 000 lycéen.nes rencontré.es et informé.es, lors de la Soirée des parents (500 connexions enregistrées sur la plateforme), du Salon de l'étudiant, et lors des Journées de l'enseignement supérieur (8 500 lycéens reçus sur 2 jours).
- 4 000 sollicitations d'étudiants pour des projets de réorientation (L1), de formation, et d'accompagnement dans leur recherche de stage

- Orientation : 2082 entretiens individuels réalisés avec les étudiant.es, 117h d'ateliers collectifs et délivrance de 416 attestations de réorientation.
- Insertion professionnelle : 175 entretiens individuels pour les stages, 310h d'ateliers collectifs menés avec les équipes pédagogiques, et 235 étudiants accompagnés dans leur dispositif de césure.
- 1285 contrats pédagogique pour la réussite étudiante (CPRE) signés en 2021/2022, 6332 contrats signés au 1^{er} semestre 2022.

Autres actions pilotées par le COSIE :

- Journée des Psy EN
- Visites de Lycées
- Printemps de l'orientation
- Forum de la réorientation
- Objectif stage-emploi : sont proposés des conférences, ateliers de recherche de stage, simulation d'entretiens de recrutement en français ou langues étrangères.
- Dispositif de parrainage : proposé aux étudiant.es issu.es d'un bac technologique ou professionnel, favorise de 20 % leur réussite dans les études.
- Lumière sur l'université : les lycéen.es ont l'occasion de suivre un cours à l'université et d'échanger avec les étudiant.es (947 lycéen.nes inscrites)
- Semestre Rebond : Accompagner les étudiant.es de L1 en décrochage dans la construction d'un projet de formation, dans une mise à niveau et dans la découverte de nouvelles disciplines
- Journée des Licences pro et des Masters
- Expérimentation Coursus+ (depuis mai 2022), pour le renforcement de la préprofessionnalisation des étudiant.es
- Mise en place de l'UE préprofessionnalisation (9 heures de TD pour les semestres 4 et 5, adossées à une boîte à outils proposant des situations professionnalisantes). Ceci afin de renforcer la personnalisation des parcours et l'insertion professionnelle, en inscrivant cette UE au sein de l'ensemble des maquettes de licence.

3. Rapport d'activités du SCFC

Présentation par Laetitia Bartoli – Responsable pôle alternance, et Aude Petignier – Chargée de mission DISS

Le Service Commun de la Formation Continue :

- A un rôle d'appui aux usager.es (accueil, conseil, gestion administrative & financière)
- A un rôle d'appui aux composantes (ingénierie de formation pédagogique, expertise en termes de matrices financière ou de certification pour concevoir/adapter les formations)
- Analyse l'environnement économique de la région afin d'identifier les besoins en termes d'emploi et de compétence
- Assure une veille juridique
- Développe et valorise l'offre de formation continue avec les partenaires externes

Les chiffres de l'Alternance en 2021-2022 :

- On recense 60 formations en alternance dont 30 sont gérées par le CFA, soit un total de 260 alternants.
- Entre 2020/21 et 2021/22, les recettes générées par le CFA ont augmenté de +35%. Se dessine une augmentation conséquente des recettes de l'alternance (116% entre 2021/22 et 2022/23), grâce à un accompagnement renforcé des Enseignants-chercheurs sous forme d'ateliers collectifs et d'entretiens individuels.
- Atelier APC et mission d'alternance : 17 personnes accompagnées
- Atelier Alternance et impact pédagogique : 56 personnes accompagnées
- Atelier Matrice financière : 35 personnes accompagnées
- Atelier Process et interaction CFA/UFR : 7 personnes accompagnées
- Le nombre de formations en alternance gérées par le CFA Lyon 2 a été multiplié par plus de quatre, alors que le nombre de formations ouvertes à l'alternance au sein de l'Université Lyon 2 progressait lui aussi fortement.

Formation continue :

- En 2021-2022, malgré la situation sanitaire défavorable, on constate une croissance du chiffre d'affaires FC de plus de 10%.
- En décembre 2021, et conformément aux statuts, le SCFC a mis en place le Conseil Consultatif de Formation Continue (CCFC).
- Dans le cadre de l'accréditation, le SCFC a réalisé un contrôle de la soutenabilité financière des masters, pour s'assurer de leur équilibre financier à partir des matrices budgétaires et réajuster les tarifs. Un travail a également été entrepris pour les DU (Diplômes Universitaires).
- Le SCFC a cartographié l'ensemble des DU et émis des préconisations (augmentations tarifaires, propositions de certification de certains DU). Il a également accompagné des responsables pédagogiques sur les projets de certification et création de diplôme (par exemple, le DU « Jeunesse et conduites à risques » porté par T&T).
- Tout au long de l'année, un travail a été mené afin de proposer un process de VAE pour les doctorants. Ce process a été présenté au Conseil Consultatif de la FC en octobre 2022.

Projets transversaux :

- Poursuite du déploiement de FCA manager : le SCFC conduit le déploiement de ce nouvel outil qui est en cours de déploiement dans les UFR autonomes (CFMI, Institut de psychologie) et va être déployé à l'alternance.
- Finalisation et mise en place de nouveaux process d'inscription dématérialisés, d'ajustement de textes réglementaires (CGV)

Réseaux :

- En 2021/22, le SCFC a animé et participé à des groupes de travail sur l'apprentissage avec l'UDL. Des Enseignants-Chercheurs et directeurs de CFA des Universités régionales ont pu y participer.
- Le SCFC a également participé au Groupe de Travail apprentissage organisé par la FCU (réseau d'experts acteurs publics de la FC), au sein duquel différentes thématiques sont traitées (pédagogique, SI...).
- En tant que membre de la plateforme des certificateurs animée par le DAVA de Grenoble, le SCFC a participé au projet « Étude de suivi des parcours VAE » dans le cadre de la sécurisation des parcours en VAE, avec Via Compétences

Perspectives 2023-2024 :

- Poursuite du développement de l'Alternance (accroissement du nombre de formations proposées et du nombre d'alternants par formation)
- Évolution des recettes de l'alternance de +62%
- Poursuite de la clarification et certification des DU
- Déploiement de FCA Manager
- Développement des formations courtes adossées à la recherche
- Élaboration de la stratégie de communication (interne et externe) de l'offre de formation continue

4. Échanges sur le calendrier 2023-2024

Une 1^{ère} proposition sur le calendrier universitaire 2023-2024 est présentée aux élu.es, dans l'objectif de pouvoir voter une version définitive en Février.

2 semestres à 14 semaines de cours. Les périodes de vacances universitaires ont été harmonisées entre les universités du site.

Proposition 1^{er} semestre :

- 14 semaines d'enseignement et de CC du 11 septembre au 22 décembre 2023
- Du 4 au 8 septembre 2023 : une période d'intégration pensée comme pouvant être une semaine intensive pour les L2, L3 et Masters.
- Également une proposition de changement concernant l'IP web : proposer aux étudiants de faire leur inscription pédagogique une fois leur inscription administrative faite, durant les mois de juillet et août, jusqu'à début septembre.
- Du 18 au 22 décembre 2023, puis du 8 au 20 janvier 2024 : examens terminaux session 1 semestres impairs

- 14 et 15 février 2024 : Jurys

Proposition 2^{ème} semestre :

- 14 semaines d'enseignement et de CC du 22 janvier au 10 mai 2024
- Du 13 au 17 mai 2024 : semaine intensive. Volonté de ne pas la hacher comme cette année.
- Du 21 mai au 4 juin 2024 : examens terminaux session 1, semestres pairs. Cette période d'examen serait rallongée par rapport à cette année.
- Samedi 18 mai 2024 : EO
- Mardi 6 juin 2024 : journée de jurys PASS LAS
- Lundi 12 juin 2024 : Rendu des notes
- Du 24 juin au 3 juillet : Session 2 CT, sur une semaine et demi
- 8 juillet 2024 : rendu des notes
- 11 et 12 juillet 2024 : jurys

5. Informations sur Mon Master / Motion trouver mon Master Solidaires

Les candidatures et recrutements en première année de master passent désormais par la plateforme Mon Master, lancée le 1^{er} février 2023 (décret en cours de signature)

Les objectifs de cette plateforme sont de faciliter les candidatures des étudiant.es en rassemblant toutes les démarches pour candidater dans les établissements d'enseignement supérieur français au même endroit :

- Accès à l'ensemble de l'offre de master,
- Dépôt d'un dossier unique pour toutes les candidatures,
- Instauration d'un calendrier national unique et harmonisé,
- Optimisation du calendrier d'attribution des places en master avant la période des congés d'été.

La motion présentée par Solidaires s'oppose à la mise en place de cette nouvelle procédure dématérialisée de candidature à l'entrée en master, et souhaite attirer l'attention de la présidence de Lyon 2 ainsi que du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche quant aux risques qu'elle représente concernant l'aggravation des dynamiques de sélection dans le cursus universitaire.

Des discussions s'engagent sur la volonté des élu.es de voter ou non cette motion lors de la séance du 27 janvier 2023, il leur est proposé d'attendre une prochaine CFVU afin de voter une version retravaillée. Un vote sur la version actuelle de la Motion est finalement soumis aux élu.es. Sur 30 voix : 13 voix pour, 4 voix contre et 13 abstentions.

Vote sur Motion Mon Master Solidaires Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : 30	Pour	Contre	Abst	NPPV
	13	4	13	0

ADOPTIONS

MCCC

06 – MCCC

Le point 6 - MCCC est reporté et sera présenté lors d'une prochaine CFVU.

	Pour	Contre	Abst	NPPV
--	------	--------	------	------

Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s :-	-	-	-	-
--	---	---	---	---

Décisions sous-commission CVEC Projets Initiatives Etudiantes du 24.01.2023

14 – Décisions sous-commission CVEC Projets Initiatives Étudiantes du 24.01.2023

Financement de 17 projets :

- Concert Requiem de C Gounod (CMUL) : "Requiem" de Gounod chanté lors de 2 concerts : un 1er concert programmé dans la soirée du samedi 10 décembre 2022 à l'église St-Bonaventure, près des Cordeliers, dans le cadre de la Fête des Lumières, et un 2nd concert le mardi 13 décembre 2022 dans la Cathédrale St-Jean-Baptiste. Entrée libre. Avis favorable, ce projet est soutenu à hauteur de 1072 € versés en 1 fois.

- Le 3ème Lieu Matériel radio (RL2 Radio)

L'acquisition du nouveau matériel va permettre de lancer deux nouvelles émissions sur l'actualité et sur la culture rap par l'enregistrement de talk avec de plus grands effectifs. Cela renforcera également les programmes déjà présents dans la grille (par exemple via des micro trottoirs). Le matériel de bureau permettra d'améliorer la gestion administrative de l'association. Avis favorable, ce projet est soutenu à hauteur de 1503 € versés en 2 fois.

- Pôle photographie (KINOKS) : Encourager les étudiant-es à la photographie à partir d'appels à projets thématiques, incluant des contraintes sous forme de défis (lumière, architecture, rue etc...). Avis favorable, ce projet est soutenu à hauteur de 1071 € versés en 1 fois.

- Ciné-klub semestre 2 (KINOKS) : Programme de projection de 7 films sur le campus Porte des Alpes. Les films choisis sont des films de patrimoines importants apportant une culture cinématographique aux spectateurs ou bien des films mineurs s'imposants comme des pépites méconnues reconnus par la critique et la communauté cinéphile. Avis favorable, ce projet est soutenu à hauteur de 1636 € versés en 2 fois.

- 48h Khrono (KINOKS) : Le 48h Khrono est un concours de court-métrages dont la caractéristique est que les participants ont pour contrainte de réaliser leur film en 48h. Avis favorable, ce projet est soutenu à hauteur de 2344 € versés en 1 fois.

- Projet individuel Eva CHIGNARD (soutenu par l'envolée culturelle) : Court-métrage Nikon Festival Projet de court-métrage réalisé dans le cadre du Nikon Festival dont le thème de cette année est le nombre 13. Avis favorable, ce projet est soutenu à hauteur de 1503 € versés en 1 fois.

- Projet individuel Oskar Creegan (soutenu par L'Envolée culturelle) : Ce projet est un court-métrage étudiant nommé "Mataratium." Ce film tentera, au même titre que les premiers films d'Ari Aster ou de Darren Aronofsky, de pousser l'esthétique et le style horrifique sur une échelle étudiant à bas budget. Avis favorable, ce projet est soutenu à hauteur de 1543 € versés en 1 fois.

- WEcof (GAELIS) : Week-end de cohésion et de formation ouvert aux membres d'associations étudiantes, aux élu.e.s étudiant.e.s ainsi que tout.e étudiant.e intéressé.e par les formations proposées. Il se déroulera sur Lyon et aura lieu du vendredi 10 février au dimanche 12 février. Avis favorable, pour l'utilisation de cette somme en tant que reliquat budgétaire d'une subvention 2021-22 non dépensée.

- Sors de ta piaule (GAELIS) : Ce projet offre aux étudiants de Lyon 2 un moment convivial à partager, permettant la création de lien social et contribuant donc au bien-être des étudiants ainsi qu'à la diminution de l'isolement. Le thème "Prends soin de toi et de ton environnement" aura également pour effet d'impliquer les étudiants dans une démarche de protection de leur environnement et de leur santé/bien-être.

Avis favorable, pour l'utilisation de cette somme en tant que reliquat budgétaire d'une subvention 2021-22 non dépensée.

- Animation « parlez-moi d'amour » (AR KEL) : organisé par Lyon II. Animation comportant une ouverture à l'histoire du tango traditionnel, la remise en question des "anciens" codes par les mouvements actuels en lien avec l'association Sexe et Consentement, une discussion sur la place de la femme dans le tango et ses représentations, une démonstration suivie d'une initiation sur les sujets préalablement abordés.
Avis favorable, ce projet est soutenu à hauteur de 400 € versés en 1 fois.
- Seconde édition du Festival de Nouvelle Comédie (Look Both ways) : La seconde édition du Festival de Nouvelle Comédie propose un festival étudiant original sur deux jours mêlant rencontres, masterclass, projections de court-métrages et stand-up. Avis favorable, ce projet est soutenu à hauteur de 1300 € versés en 2 fois.
- Projet annuel de l'Envolée Culturelle 2022-2023 (l'Envolée culturelle) : aide au fonctionnement de l'association et de ses projets via la maintenance de son site internet et le financement de la projection d'un court-métrage à l'université en mars 2023. Avis favorable. Ce projet est soutenu à hauteur de 711 € versés en 1 fois.
- Projet annuel 2022-2023 (Dynamique rurale) : Financer les frais de fonctionnement annuel ainsi que les différentes opérations de communication et de logistique des futurs projets. Avis favorable. Ce projet est soutenu à hauteur de 201 € versés en 1 fois.
- Visite des musées et de la ville de Vienne (AATLAS) : Visites de la ville et de ses musées pour sensibiliser les étudiants au patrimoine de Vienne le samedi 28 janvier. Avis favorable. Ce projet est soutenu à hauteur de 140 € versés en 1 fois.
- Kit de démarrage du BDE PSY'K Lyon : Visites de la ville et de ses musées pour sensibiliser les étudiants au patrimoine de Vienne le samedi 28 janvier. Ce projet est soutenu à hauteur de 140 € versés en 1 fois. A la suite de la réalisation de son projet, l'association s'engage à transmettre son bilan moral et financier (accompagné des justificatifs). Avis favorable.
- Kit de démarrage de l'association Table basse : Cette association a pour objet d'être une radio associative à but non lucratif. L'émission principale de la radio est un podcast d'environ 30 minutes, enregistré dans les locaux du studio mis à disposition par la MDE de Lyon 2, campus PDA. Avis favorable.
- Kit de démarrage de l'association licence administration publique (assLAP) : Cette association vise à promouvoir un esprit de corps au sein de la Licence Administration Publique, à animer la vie étudiante de la filière, et à accompagner les membres dans leurs études. Avis favorable.

	Pour	Contre	Abst	NPPV
<p>Vote 4 – Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : 28 Avis favorable</p>	27	1	0	0

Fait à Lyon, le 27 janvier 2023

Marie-Karine LHOMMÉ
Vice-Présidente formation, orientation et insertion professionnelle

